

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil Municipal sont convoqués à la salle polyvalente, en application des dernières mesures gouvernementales, la séance se déroulera avec du public limité à 30 personnes et les correspondants de la presse, pour la réunion qui aura lieu :

↪ **Le lundi 28 juin 2021**  
↪ **à 20 h 00**

### ORDRE DU JOUR :

- 1 Approbation du PV du 14 avril 2021
- 2 Tarifs 2022 « Taxe Locale de Publicité Extérieure » (TLPE)
- 3 État d'irrecouvrabilité- Extinction de créance
- 4 Clôture régies Ruaudin
- 5 Indemnités de gardiennage 2021
- 6 Mise en œuvre du droit d'option Référentiel M 57
- 7 Pays du Mans demande de subvention
- 8 Tarifs restaurant scolaire 2021-2022
- 9 Tarifs périscolaires 2021-2022 (accueils périscolaires-R de Récré)
- 10 Participation pour la scolarisation des enfants résidant sur une autre commune, 2021-2022.
- 11 Vente bien communal (Chemarin)
- 12 Vente bien communal (Ménard)
- 13 Zac du Grand Plessis – Démarche ÉcoQuartier
- 14 Extension du périmètre de l'Établissement de l'Enseignement Artistique (EEA)
- 15 Convention CTG (Contrat Territorial Global) / CAF
- 16 Avenant à la convention du Multi Accueil « Les Enfant d'Abord »
- 17 Suppression de la zone bleue place Ferdinand Boutier
- 18 Dérogation à la règle du repos dominical pour l'année 2022
- 19 Indemnités horaires pour travaux supplémentaires Élections pour les agents communaux
- 20 Institution du temps partiel et modalités d'exercice
- 21 **Information de Madame le Maire au conseil municipal du non-exercice du droit de préemption**
- 22 Information des décisions municipales prises par Madame le Maire dans le cadre de la délégation de pouvoir accordée par le conseil municipal

Convocation affichée le : 23 juin 2021

  
Carole HEULOT,  
Maire de Ruaudin